



Comité de Quartier

Sainte-Marie

Compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2022

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Marie SAYERSE : Éluée référente du quartier

Flora LAPERNE : Conseillère municipale

Céline BODET : Éluée référente du quartier (absente-excusee)

Chantal LECOMTE : Éluée référente du quartier (absente-excusee)

Jean-Marc DUCOUSSO : Correspondant du quartier (absent-excusee)

Pierre CLAVERIE : Correspondant du quartier (absent-excusee)

Michel BARRERE : Correspondant du quartier (absent-excusee)

Adresses mails :

- ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
- c-bodet@oloron-ste-marie.fr
- m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
- c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

1) Questions / Réponses

Point 85 : Cathédrale

a) La cathédrale est en très mauvais état.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ indique qu'un plan de gestion sur 5 ans est prévu.

b) Les grilles de protection pour les pigeons situées dans la cathédrale sont à revoir.

Réponse : Cette demande a bien été prise en compte par le service Patrimoine Bâti.

Point 86 : Avenue Tristan Derème

a) Les peintures au sol au niveau de la Mielle sont à refaire.

Réponse : Les peintures ont été faites en 2022 et seront programmées avant l'été 2023.

b) Les containers ne sont pas rentrés et sont laissés sur les trottoirs.

Réponse : Cette information a bien été transmise au SICTOM. Un rappel va être fait aux riverains de cette rue.

Point 87 : Rue Révol – Avenue de Maytie

Ne faudrait-il pas remplacer le céder le passage – au niveau du carrefour de la rue Révol et de l'Avenue de Maytie, face à l'école Jeanne d'Arc – par un stop ?

Réponse : Cette demande ne peut être retenue car la rue Révol va être en travaux à partir de septembre 2023.

Point 88 : Parking en dessous du Tribunal

La place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite du parking qui se trouve en dessous du tribunal est inadaptée depuis les travaux de l'ascenseur.

Réponse : Cette place de stationnement est aux normes PMR (pente, dimensions, signalisation). Les services techniques vont toutefois se rendre sur place pour revérifier.

Point 89 : Ancienne Mairie

Des chaises cassées sont à enlever dans la salle du haut.

Réponse : Elles vont être enlevées semaine 7.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 15 février 2023 à 20h30 à l'ancienne mairie